



Charte d'ENGAGEMENT RECIPROQUE

1) **L'hypnose est un outil d'accompagnement et ne se substitue en aucun cas à un avis et/ou un suivi médical**
L'hypnose est un complément et non une alternative ni d'ailleurs un obstacle, aux soins et aux traitements médicaux.

Praticienne en hypnose, je ne suis ni médecin, ni psychiatre, ni psychologue et ne peut donc pas poser de diagnostic, ni faire de prescription pharmaceutique et en aucun cas intervenir dans le suivi et la validation du traitement médical éventuel prescrit par un professionnel de santé.

A ce titre, je vous encourage à poursuivre le cas échéant votre suivi médical, conformément aux prescriptions (de rendez-vous et de soin) du médecin et n'accompagne pas les personnes atteintes de troubles psychotiques tels que la schizophrénie, les troubles bipolaires, les délires paranoïaques...

Il est de votre responsabilité de m'informer de diagnostics et des traitements prescrits par un médecin ou tout autre spécialiste. Je peux également vous demander de prendre contact avec un médecin généraliste ou tout autre spécialiste si je le juge nécessaire.

Je décline toute responsabilité en cas de choix contraires de votre part à un avis médical ou en cas de refus d'une aide médicale.

2) **L'hypnose demande une implication réciproque.** Je m'engage à mettre en œuvre les techniques adaptées pour trouver avec vous les façons les plus faciles, efficaces et écologiques vous permettant d'avancer dans cette démarche personnelle. Vous vous engagez à mettre en place les actions et les exercices proposés pendant et après les séances pour être acteur de votre changement.

3) Une séance dure entre 1h et 1h30. Du fait de la variabilité inter-individuelle, le nombre de séances est rarement estimable à l'avance mais 2 à 4 séances espacées d'environ 4 semaines sont recommandées pour observer les changements, ajuster la stratégie, consolider le travail...

Le tarif des séances est de 60 euros. Le paiement s'effectue par chèque ou en espèce immédiatement après chaque séance. Les actes d'accompagnement hypnotique ne sont pas pris en charge par la sécurité sociale.

Toute séance non annulée 24h à l'avance est considérée comme dû (sauf sur présentation d'un certificat médical ou pour cause de décès d'un proche).

4) Je respecte le secret professionnel sauf dans les cas exceptionnels où l'application de la règle morale et légale « d'assistance à personne en danger » primerait. Je respecte la charte éthique de l'A.R.C.H.E. et du Syndicat des métiers de l'hypnose.

En signant ce document, vous reconnaissez avoir lu et compris toutes les informations ci-dessus et acceptez les conditions d'engagements de la présente charte.

Nom et Prénom :

Signature

Date :

précédée de la mention « lu et approuvé »

Informations légales :

Christelle Gateau – Hypnothentique

Téléphone : 06 77 77 84 63

Adresse électronique : contact@hypnothentique.fr

Siège social : 5 Rue du Martinet – 65000 Tarbes

SIRET : 89226662800015

Code APE : 9609Z

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, Christelle GATEAU, praticienne en hypnose propose un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond.